



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Bureaux de poste : Essonne

Question écrite n° 56986

### Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention M le ministre des postes et telecommunications sur le probleme pose par le manque d'effectifs dans certains bureaux de poste de l'Essonne. Cette situation a pour consequences d'augmenter de maniere considerable le temps de travail des effectifs deja en place, ceci sans aucune compensation financiere, et de rendre tres irreguliere la distribution du courrier, ce qui entraine un mauvais fonctionnement de ce service public. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin de resoudre ces difficultes dans les plus brefs delais.

### Texte de la réponse

Reponse. - La distribution du courrier dans l'Essonne est assuree tous les jours sur 1 114 tournées. Il est prevu d'implanter en 1992 environ douze emplois supplementaires en fonction de l'evolution des besoins au service de la distribution postale. Actuellement, la situation des effectifs dans le departement de l'Essonne est globalement satisfaisante aussi bien au service de la distribution qu'au service des guichets. Lorsque les depassements d'horaires sont constatés et justifiés, les chefs d'établissement procedent au paiement des heures supplementaires necessaires a l'accomplissement du service. En cas de conjonction d'absences creant une situation difficile dans quelques bureaux, les solutions sont trouvees au cas par cas afin que la distribution du courrier soit assuree dans les meilleurs delais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56986

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes et telecommunications

**Ministère attributaire :** postes et telecommunications

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 avril 1992, page 1961